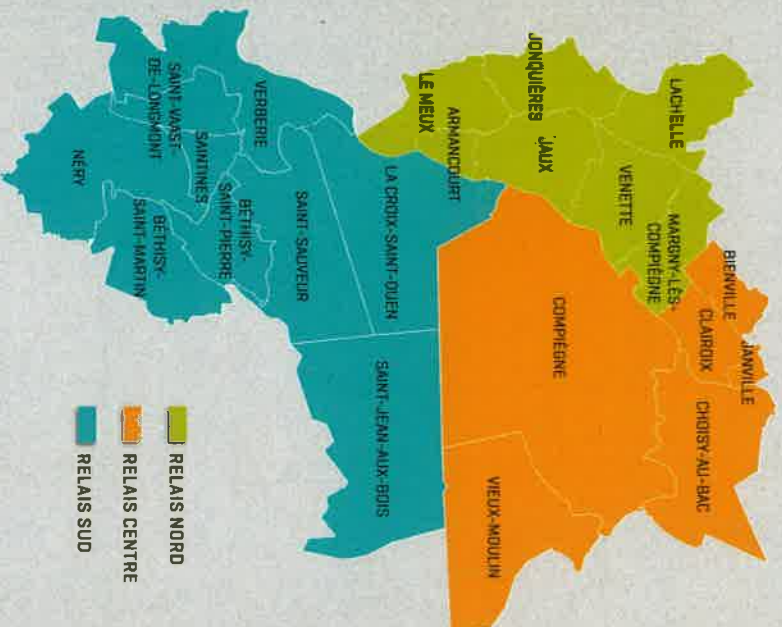


Pour vous situer



RELAIS NORD

Tél. 03 44 38 58 33

relaisnord@aggllo-compiegne.fr

RELAIS CENTRE

Tél. 03 44 38 58 32

relaiscentre@aggllo-compiegne.fr

RELAIS SUD

Tél. 03 44 38 58 31

relaissud@aggllo-compiegne.fr



Parents - Assistants Maternels

ACCUEIL & RENDEZ-VOUS

lundi : 13 h 30 - 17 h

du mardi au vendredi : 9 h - 12 h / 14 h - 17 h

(rendez-vous possible après 17 h, sur demande)



LIEU D'ACCUEIL

Complexe du Puy du Roy
5 bis, rue Charles FAROUX
60200 COMPIÈGNE



<http://www.aggllo-compiegne.fr>

rubrique « petite enfance »



Parents - Assistants Maternels



Simplifiez-vous la vie
pour confier ou accueillir
un enfant.



AGGLOMÉRATION DE LA RÉGION DE
COMPIÈGNE

Un service gratuit, ouvert à toutes les familles.



LE RELAIS

Le Relais Parents - Assistants Maternels est le **lieu central d'informations sur tous les modes d'accueil** existants sur le territoire de l'ARC (assistants maternels indépendants, gardes d'enfants à domicile, accueil en structure).

Le relais a pour objectif :

- d'accompagner les familles dans la recherche d'un mode d'accueil,
- d'informer tous les professionnels de l'accueil individuel sur les métiers et les évolutions possibles
- d'offrir un cadre de rencontres et d'échanges des pratiques professionnelles.

Animé par des professionnelles de la petite enfance, le Relais assure les principes de **neutralité** et de **confidentialité**.

Le service permet de faciliter les échanges de pratiques et ainsi **tisser des liens** entre parents, enfants et assistants maternels, liens essentiels à l'épanouissement et au bien-être de tous !



Le Relais propose aussi **aux jeunes enfants** des lieux de rencontre et de socialisation au travers :

- des ateliers d'éveil, des spectacles, des fêtes,
- des animations en partenariat avec les structures locales.

PARENTS OU FUTURS PARENTS

ASSISTANTS MATERNELS

Le service **RELAIS** vous propose :

- de vous écouter, de prendre en compte votre demande et de vous orienter,
- de vous informer sur l'ensemble des modes d'accueil (collectifs ou individuels) présents sur tout le territoire,
- de vous communiquer une liste d'assistants maternels disponibles pour l'accueil de vos enfants,
- de vous soutenir dans vos démarches administratives : contrat de travail, Caf, aides ou allocations, impôts,...
- de vous soutenir dans votre rôle de parent employeur.
- de transmettre vos disponibilités aux parents à la recherche d'un mode d'accueil,
- de faciliter l'échange de pratiques et les rencontres, tissant ainsi des liens entre professionnels,
- de vous informer sur votre statut, vos droits, les possibilités de formation,
- d'organiser des réunions d'informations et d'échanges (mise à disposition de documents),
- de vous accompagner dans l'exercice de votre profession.

